



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ INSULCURE 20 PT B

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit INSULCURE 20 PT B

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à +44(0)1235 239 670 (24h)
composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361f

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

INSULCURE 20 PT B

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL, 3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE, 3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE	5-10%
Numéro CAS: 112-57-2	
Classification	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL	5-10%
Numéro CAS: 80-05-7	
Classification	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	
Repr. 2 - H361f	
STOT SE 3 - H335	

INSULCURE 20 PT B

3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)	1-5%
Numéro CAS: 111-40-0	
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.
Contact oculaire	En l'absence d'une irrigation oculaire immédiate, peut provoquer des lésions permanentes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Orale	Ce produit est corrosif. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac. Peut causer des blessures internes graves.
Contact cutané	Corrosif pour la peau et les yeux. Provoque des brûlures. Éruption allergique.
Contact oculaire	Ce produit est corrosif. Tout contact avec des produits chimiques concentrés peut provoquer rapidement des lésions oculaires sévères, possiblement la cécité.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

INSULCURE 20 PT B

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter ou minimiser toute contamination du milieu ambiant.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Fournir un système adéquat de ventilation. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Fournir un système adéquat de ventilation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



INSULCURE 20 PT B

Contrôles d'ingénierie appropriés	Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.
Protection des yeux/du visage	Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
Protection des mains	Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
Autre protection de la peau et du corps	En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Si la peau devient contaminée, laver rapidement avec du savon et de l'eau. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu mouillé ou contaminé. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti - vapeurs organiques. Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide coloré.
Couleur	Ambre.
pH	Non déterminés.
Point de fusion	Non déterminés.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>160°C @
Point d'éclair	>93°C Non spécifié.
Taux d'évaporation	Non déterminés.
Tension de vapeur	<1 mm Hg @ °C
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 0 de COV.

10. Stabilité et réactivité

INSULCURE 20 PT B

Réactivité	Les matières suivantes peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur. Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Des réactions avec les matières suivantes peuvent produire de la chaleur: Alcalins. Amines. Éviter tout contact avec les acides.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases - organiques. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 11 000,0

Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Toux. L'inhalation prolongée de concentrations élevées peut endommager le système respiratoire.
Orale	L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes graves. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.
Contact oculaire	Risque de lésions oculaires graves. Peut causer une vision brouillée ou des lésions oculaires graves.
Voie d'exposition	Inhalation Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux
Organes cibles	Yeux Peau Système respiratoire, poumons.
Considérations médicales	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent produire des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible.
<u>Autres effets nocifs</u>	
Autres effets néfastes	Non déterminés.

INSULCURE 20 PT B

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	2735
Numéro ONU (IMDG)	2735
Numéro ONU (ICAO)	2735
Numéro ONU (DOT)	2735

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)
Désignation officielle de transport (IMDG)	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)
Désignation officielle de transport (ICAO)	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)
Désignation officielle de transport (DOT)	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD	8
Étiquette du TMD	8
Classe de l' IMDG	8
Classe/division de l'ICAO	8

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD	III
Groupe d'emballage de l'IMDG	III
Groupe d'emballage de l'ICAO	III
Groupe d'emballage du DOT	III

Dangers environnementaux

INSULCURE 20 PT B

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 4

Date d'entrée en vigueur 2016-04-29

Mentions de danger intégrales H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.